

Bulletin d'information trimestriel

Année 2011 – N° 2

Avril 2011 à Juin 2011

2^e année / Numéro 6

LANIUS



<http://www.attiredailes.be>



Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique asbl

Siège social : rue des Écoles 21 à BE 5670 VIERVES SUR VIROIN

**Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
Association sans but lucratif
Société fondée en 1957**

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement
et la promotion d'un tourisme intégré,
agrée par le Ministère de la Communauté française et
le Ministère de la Région wallonne.



- Typographie & mise en page : **FRANCIS MAUHIN.**
- À l'usage des personnes qui pratiquent la Publication assistée par ordinateur (PAO), les règles de typographie utilisées dans cette feuille de contact sont celles en usage à l'Imprimerie nationale de France.
- Les articles publiés dans **LANIUS** n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
- © La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la section.
- **Dépôt légal** : D/2011/3152/229/2
ISSN 0773-9419

Éditeur responsable

FRANCIS MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 Stoumont

Téléphone...080 78 53 15
0498 15 26 10

Mélattiredailes@gmail.com
francis.mauhin@gmail.com

Site Web<http://www.attiredailes.be>

Forumshttp://fr.groups.yahoo.com/group/attire_d_ailes

« ATTIRE D'AILES » OU « EN FORMATION POUR L'AVIFAUNE »

« Attire d'Ailes » est une section de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB) qui vise l'étude, le perfectionnement, l'affinement en ornithologie, et ce, essentiellement par deux voies totalement différentes, mais combien complémentaires :

- une approche pratique : sorties sur le terrain tout au long de l'année ;
- une approche théorique : un forum de discussion sur La Toile.

Les sorties sur le terrain se font généralement à raison d'une toutes les deux semaines. Les lieux sont choisis en fonction de la richesse de l'avifaune, des saisons.

L'allure est lente, feutrée et respectueuse de l'oiseau. Nous nous munissons d'un maximum d'outils pédagogiques. Par exemple, les chants sont particulièrement étudiés grâce à un lecteur MP3.

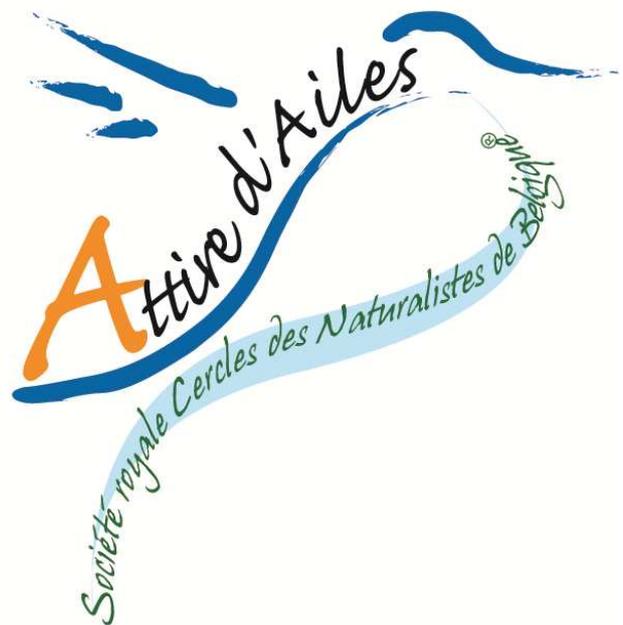
Nous nous attardons également sur le « jizz » de l'oiseau, son regroupement par ressemblance superficielle et son éthologie.

Le forum de discussion complète cela à merveille : échanges d'idées, de documents, de fichiers, clés de détermination, jeu de l'oiseau mystère

Attire d'Ailes est ouvert à tous les passionnés en ornithologie, débutants ou déjà bien initiés, membres de la Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le site Web d'Attire d'Ailes <http://www.attiredailes.be> ou chez Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com).

Francis MAUHIN, formateur et président d'Attire d'Ailes.



GLOSSAIRE ORNITHO (1) – DE A À K

Francis MAUHIN

Abattage : Terme utilisé en fauconnerie qui consiste à coucher l'oiseau et le couvrir d'un linge afin de procéder aux soins sans le stresser.

Abdomen : Partie inférieure du corps située entre le bréchet et le cloaque.

Aberrant : Se dit des formes ou groupes d'animaux ou de plantes qui s'écartent par des caractères importants de leurs alliés les plus rapprochés, de manière à ne pas être aisément compris dans le même groupe.

Aberration : Variation de la pigmentation du plumage d'ordre accidentel ou génétique.

Accidentelle : Se dit d'une espèce signalée très rarement (moins de 20 fois) dans une région donnée.

Accouplement : Aboutissement physique de la parade nuptiale.

Adiposité : Réserve de graisse généralement accumulée avant les trajets migratoires.

Affaitage : Terme utilisé en fauconnerie. Processus de dressage d'un rapace.

Aigrette : Faisceau de plumes fines au-dessus de la tête de certains oiseaux comme le héron. Parfois appelé « oreilles » chez les hiboux.

Aile : Membre mobile qui permet d'assurer le vol chez l'oiseau. Constituée d'os, de muscles et de plumes, elle est recouverte en grande partie par les rémiges.

Alaire : Qui a rapport ou qui concerne les ailes. Exemple : la couverture alaire.

Albinisme : État d'albinos.

Albinos : Oiseaux chez lesquels les matières colorantes, habituellement caractéristiques de l'espèce, n'ont pas été produites dans le plumage.

Albumen : petite masse de substances de réserve (blanc d'œuf) entourant l'embryon.

Alula : Ensemble de petites plumes fixées sur le pouce au bout du membre antérieur qui permettent de stabiliser le vol.

Amnios : Annexe embryonnaire des vertébrés supérieurs, en forme de sac qui enveloppe et protège l'embryon.

Amniote : Vertébrés supérieurs dont l'embryon possède un amnios. (reptiles, oiseaux, mammifères)

Anatidés : Oiseaux palmipèdes regroupant les canards, les oies, les tadornes et les cygnes.

Anisodactyle : Ce dit d'un oiseau dont le pouce est dirigé en arrière et les trois autres doigts en avant.

Ansériformes : Ansériformes n. m. pl. Ordre d'Oiseaux dont le bec, large et plat muni de lamelles, est recouvert d'une peau nue riche en corpuscules tactiles. Les pattes sont palmées et courtes. Ils construisent leur nid généralement à terre. L'ordre des Ansériformes regroupe deux familles : les Anatidés (canards, oies, cygnes, etc.) et les Anhimidés (kamichis, chaunas).

Apodiformes : Ordre d'Oiseaux caractérisés par des ailes pointues et de très courtes pattes. L'ordre groupe des espèces comme les martinets et les colibris.

Arboricole : Si dit d'un oiseau qui vit dans les arbres.

Archeopteryx : Il est considéré comme le plus ancien des oiseaux. Vieilles de 150 millions d'années, les traces que l'on associe à des plumes sont visibles à l'état fossile.

Arène : Espace où les mâles de certains oiseaux se réunissent pour s'affronter ou parader devant les femelles en vue de l'accouplement.

Atrophie : Arrêt dans le développement survenu dans le premier âge.

Avien : relatif aux oiseaux (du latin avis, « oiseau »).

Avifaune : Partie de la faune d'un lieu constituée d'oiseaux.

Avillon : Ongle du pouce, arme mortelle.

Axillaire : Plumes situées sous l'aile, à la jonction avec le corps (du latin axilla, « aisselle »).

Baguage : Pose d'une bague à la patte d'un oiseau.

Balai : Se dit de la queue des oiseaux de bas-vol.

Barbes : minces lamelles dirigées obliquement de part et d'autre de la tige cornée (rachis) qui supportent les barbules.

Barboteur : Se dit des canards, appelés aussi canards de surface, qui se nourrissent en basculant le corps pour prospecter l'eau ou la vase, sans plonger.

Barbule : courtes lamelles qui permettent de relier les barbes entre elles. Les unes munies de crochets (barlicelle), les autres pas.

Barlicelle : Plus petite division de la plume aussi appelée hamuli. Petit crochet qui permet d'agripper une barbule.

Barre alaire : Marques de couleur sur les ailes contrastant avec l'extrémité des grandes couvertures.

Bavette : Tache contrastée sous le bec.

Bec : formé de deux ou plusieurs lames cornées qui entourent les maxillaires supérieur et inférieur. Le bec a une forme très variable selon le régime alimentaire. Il permet aux oiseaux de saisir la nourriture et les matériaux qui servent à la fabrication de leur nid, de même qu'à lisser les plumes.

Bras : Partie interne de l'aile située entre le corps et le poignet.

Buffetage : se dit des rapaces qui percutent leur proie avec le bréchet. Technique de chasse typique du faucon pèlerin.

Caecum : Appendice situé au niveau de l'intestin qui renferme une flore bactérienne importante nécessaire à la transformation de la cellulose en sucres assimilables.

CAF : Commission de l'Avifaune Française organisme qui regroupe les représentants du Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN), de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de la Société d'Études Ornithologiques de France (SEOF), du Comité d'Homologation National (CHN) et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)

Calamus : Base du rachis de la plume fixé dans la peau et maintenu par des tissus musculaires.

Calotte : Partie supérieure de la tête de l'oiseau appelé également vertex.

Caprimulgiformes : Cet ordre d'Oiseaux comprend comme unique espèce, en France, l'Engoulevent d'Europe.

Caractère de terrain : Toute caractéristique visible (forme, couleur, motif, etc.) permettant l'identification d'un oiseau.

Caroncule : Excroissance charnue, souvent rouge, qui orne la tête de certaines espèces.

Caroténoïde : Pigment qui produit le jaune, le rouge et les couleurs intermédiaires.

Caudal : De la queue ou appartenant à la queue.

Cercle oculaire : Anneau charnu, coloré ou blanc, qui entoure l'œil de certaines espèces.

Chant : Manifestation vocale d'un oiseau servant à attirer un partenaire ou à signaler son territoire.

Charadriiformes : Cet ordre comprend les oiseaux limicoles et aussi ceux qui ont évolué vers des types plus spécialisés comme les Labbes, Goélands, Mouettes, Sternes, Pingouins, etc.

CHN : Comité d'Homologation National, chargé d'estimer la validité d'une description.

Ciconiiformes : grands oiseaux échassier avec de longues pattes et souvent un long cou, tels le Héron, l'Aigrette et la Cigogne. Ils vivent dans les marais et autres lieux humides.

Cire : Membrane molle entourant les narines chez les rapaces, les pigeons et les perroquets.

Classe : Se dit d'un groupe ayant des traits communs. Les oiseaux forment une classe de l'embranchement des vertébrés. La classe comprend un ou plusieurs ordres.

Cline : Variation progressive d'un caractère morphologique : coloration, etc.

Cloaque : Cavité qui sert de débouché commun aux voies intestinales, urinaires et génitales.

Colonie : Groupe d'oiseaux nicheurs d'une même espèce ayant une vie collective.

Columbiformes : Cet ordre des Oiseaux regroupe essentiellement les Pigeons et les Tourterelles.

Conglomérat : Une roche faite de fragments de rochers ou de cailloux cimentés par d'autres matériaux.

Coraciiformes : Cet ordre hétérogène comprend des Passereaux percheurs, ayant un doigt postérieur et trois antérieurs (anisodactyles) dont deux sont plus ou moins soudés (syndactyles). Espèces présentes en France : le Martin pêcheur d'Europe, le Rollier d'Europe, le Guêpier d'Europe et la Huppe fasciée

Couvée : Ensemble des oeufs qu'un oiseau couve en une seule fois.

Couverture : Plumes recouvrant la base des rémiges.

CRBPO : Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux. Il gère, au sein du Département d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité (EGB), une banque nationale de données relatives aux oiseaux bagués et qui relève de l'animation d'un réseau national de bagueurs.

Cryptique : Coloration ayant pour effet de dissimuler l'oiseau dans son milieu naturel.

Cuculiformes : Cet ordre regroupe en France deux espèces : le Coucou geai et le Coucou gris. Ils se caractérisent par leurs pieds zygodactyles.

Culotte : Plumes qui recouvrent la base des pattes chez les rapaces diurnes.

Densité : nombre (en général d'oiseaux nicheurs ou chanteurs) par unité de surface ou de longueur.

Digiscopie : Technique photographique qui consiste à appliquer l'objectif d'un appareil photo numérique sur l'oculaire d'une longue-vue.

Dimorphe : Ayant deux formes distinctes.

Dimorphisme : Le dimorphisme est l'existence de la même espèce sous deux formes distinctes.

Directive Oiseaux : Directive 79-409/CEE du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages. Elle organise la protection des oiseaux dans les États membres et celle de leurs habitats.

Diurne : Se dit des oiseaux actifs le jour. Exemple : rapaces diurnes (aigle, buse, faucon...).

Doigt : Ceux du membre postérieur forment le pied. Ils sont généralement au nombre de quatre dont trois vers l'avant et le pouce vers l'arrière.

Dortoir : Rassemblement d'oiseaux qui passent la nuit dans un même lieu. Les dortoirs se prêtent bien aux dénombrements.

Duvet : petites plumes dont les barbes sont dépourvues de système d'accrochage. Elles sont très légères et sont les premières à pousser chez les oisillons.

Échassier : (ou Gallatores) Oiseaux généralement pourvus de longs becs, privés de plumes au-dessus du tarse, et sans membranes entre les doigts des pieds. Exemple : les cigognes, les grues, les bécasses, etc.

Endémique : Ce qui est particulier à une localité donnée.

Envergure : Distance mesurée entre les extrémités des rémiges primaires les plus longues des ailes déployées.

Espèce : Ensemble d'animaux ou végétaux semblables par leurs aspects et qui sont capables de se reproduire.

Espèce introduite : Espèce qui n'est pas originaire ou présente, à l'état naturel, dans une région donnée. Généralement introduite par l'homme.

Essor : Se dit du premier envol de l'oiseau qui porte ses premières vraies plumes et qui a quitté le nid. Il demeure un oisillon tant qu'il n'est pas entièrement affranchi des soins parentaux.

Éthologie : Étude du comportement animal et humain.

Exotique : Se dit d'une espèce non indigène qui se trouve dans un milieu naturel qui n'est pas son milieu naturel d'origine et qui y a été introduite par suite directe ou indirecte de l'activité humaine.

Falconiformes : (Accipitriformes) Ordre d'Oiseaux comprenant toutes les espèces communément désignées sous le nom de rapaces diurnes.

Famille : Subdivision d'un ordre. Groupe taxinomique comprenant un ou plusieurs genres. Les noms de famille d'oiseaux ont tous le suffixe -idae. Exemple : Falconidés.

Fauconnerie : Art de dresser les faucons pour qu'ils capturent des oiseaux ou des gibiers à plumes pour le chasseur. La notion « d'art' » reste discutable.

Feral : Animaux ou plantes qui de l'état de culture ou de domesticité ont repassé à l'état sauvage.

Férale : Se dit d'une population d'oiseaux introduits retournés à l'état sauvage.

Fiente : Excrément de l'oiseau.

Fissitrostre : Les passereaux Fissitrostres sont caractérisés par leurs becs court, large, aplati horizontalement, légèrement crochu, non échancré. Ils sont essentiellement insectivores. Ils comprennent deux genres : Les Hirondelles et les Engoulevents. Ce terme n'est plus utilisé de nos jours.

Follicule : Dépression de la peau qui engendre la plume.

Fratricide : Comportement suivant lequel un jeune oiseau tue un frère ou une sœur dans le nid. La victime est souvent l'oisillon le plus petit et le plus faible de la nichée, dont les parents ne font rien pour empêcher la mort. Ce comportement est courant chez certaines espèces de rapaces.

Frenum : Une petite bande ou pli de la peau.

Frouer : imiter à la pipée le cri de la chouette, du geai, pour attirer les oiseaux.

Galliformes : (autrefois Gallinacés) Oiseaux omnivores à l'allure massive, au bec épais, aux pattes robustes, aux ailes courtes et obtuses. Presque tout sédentaires, les Galliformes ont un mode de vie terrestre et présentent, chez la majorité des espèces, un dimorphisme sexuel très marqué. L'ordre regroupe six familles : les Mégapodidés (mégapodes), les Cracidés (hocos, pénélopes, etc.), les Tétrionidés (tétrins...).

Gaviiformes : Ordre regroupant exclusivement les Plongeurs. Oiseau spécialiste de la nage et de la plongée.

Glotte : L'entrée de la trachée-artère dans l'œsophage ou le gésier.

Goussaud : Morphologie trapue d'un rapace.

Granivore : Se dit des oiseaux qui se nourrissent de graines.

Grégaire : Qui montre une tendance à vivre en bandes ou à se rassembler avec d'autres oiseaux.

Grimpeur : Caractérise un oiseau apte à grimper aux arbres (voir Piciformes).

Gruiformes : Oiseaux au long cou, aux pattes généralement allongées et aux ailes arrondies et courtes (sauf chez les grues). Les Gruiformes sont répartis en dix familles dont trois en France qui regroupent les espèces : Grues, Outardes, Marouettes, Foulques et Râles.

Homochromie : De la même couleur que le milieu ambiant.

Homotypie : C'est le mimétisme des formes. C'est le cas de l'Engoulevent d'Europe.

Huppe : Touffe de plumes que certaines espèces ont sur la tête.

Hybride : Le produit de l'union de deux espèces distinctes.

Hypertrophie : Excessivement développé.

Immature : Oiseau n'ayant plus les caractères du juvénile, mais qui n'est pas encore capable de se reproduire.

Indigène : Les premiers êtres, animaux ou végétaux aborigènes d'un pays ou d'une région.

Insectivore : Se nourrissant d'insectes.

Internuptiale : Plumage revêtu après la période de reproduction.

Jabot : Le jabot est une poche placée sous la gorge des oiseaux. C'est aussi une poche de l'œsophage, chez certaines espèces dans laquelle ils emmagasinent des aliments.

Jizz : Perception personnelle qui permet à partir de certains critères (l'allure générale, le mouvement, le comportement, les couleurs, le chant, etc.) d'identifier un oiseau. On parle du jizz d'un oiseau.

Joue : Partie latérale de la tête située sous l'œil partant de la base du bec jusqu'à l'oreille.

Juvénile : Oiseau ayant le plumage acquis lors de la sortie du nid par opposition au duvet des poussins et des oisillons.

Kératine : Protéine constitutive des plumes, du bec, des griffes et des écailles d'un oiseau.

Suite du Glossaire (de L à Z) dans le prochain numéro...

Programme des activités

2e trimestre 2011

- Les membres des CNB en règle de cotisation peuvent participer aux activités de toutes les différentes sections. Ils bénéficient d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels durant les activités (l'assurance couvre uniquement les Belges qui résident en Belgique et assujettis au régime de sécurité sociale).
Pour toute personne non en règle de cotisation qui se joint à une de nos activités, aucune couverture n'est assurée. Elle participe à ses risques et périls.
- Les **chiens ne sont jamais admis** aux excursions (même tenus en laisse).
- Nous demandons aux **personnes qui désirent fumer** de **s'éloigner du groupe** le temps approprié.
- Cueillir ou déplanter est(sont) strictement interdit(s).
- Pour ceux ou celles qui le peuvent, **avant toute activité**, il est vivement conseillé de **consulter notre site Web** <http://www.attiredailes.be> à la rubrique « **Nouvelles, actualités, potins, cancans et tutti quanti...** », afin de s'assurer qu'**aucune modification** n'a été apportée.
- Sauf indication contraire, une **participation aux frais (PAF)** de **2,00 euros** sera demandée à chaque **participant adulte**.
- Sauf avis contraire, **les activités se déroulent la journée entière**. Il faut donc emporter son pique-nique.
- Emportez toujours des **jumelles**, et si possible une **longue-vue**.
- Pour les **guides d'identification**, nous recommandons :
 - SVENSSON (Lars), MULLARNEY (Killian), ZETTERSTRÖM (Dan) et GRANT (Peter J.), Le guide ornitho. Éditions Delachaux et Niestlé.Voir bibliographie complète sur notre site Web :
<http://www.attiredailes.be/page-037.html>

Samedi 26 mars

Guide Francis MAUHIN (Tél. 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10).

R-V Endroit encore à déterminer.

PAF..... 2,00 €.

Attire d'Ailes vise l'étude, le perfectionnement et l'affinement en ornithologie.

Les sorties sur le terrain – au rythme de toutes les 2 semaines – sont choisies en fonction de la richesse de l'avifaune, des saisons. L'allure est lente, feutrée et respectueuse de l'oiseau. Nous nous munissons d'un maximum d'outils pédagogiques. Par exemple, les chants sont particulièrement étudiés grâce à un lecteur MP3. Nous nous attardons également sur le « jizz » de l'oiseau, son regroupement par ressemblance superficielle et son éthologie. Ceux qui le désirent peuvent prolonger l'expérience par une approche plus théorique : un forum de discussion sur La Toile.

Attire d'Ailes est ouvert à tous les passionnés en ornithologie, mais surtout aux candidats guides nature, débutants ou déjà bien initiés. Des jumelles sont indispensables ; un bon guide et une longue-vue les bienvenus. Le programme des sorties suivantes, ainsi que tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou au 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com ou encore sur notre site Web <http://www.attiredailes.be>). PAF : 2,00 € par sortie.

Samedi 16 avril

Guide Francis MAUHIN (Tél. 080 78 53 15 ou 0498 15 26 10).

R-V Endroit encore à déterminer.

PAF..... 2,00 €.

Activité ornithologique. Voir 26 mars. Informations auprès de Francis MAUHIN (par téléphone au 080 78 53 15 ou au 0498 15 26 10, ou encore par courriel à francis.mauhin@gmail.com, ou encore sur notre site Web <http://www.attiredailes.be>).

Suite sur <http://www.attiredailes.be>

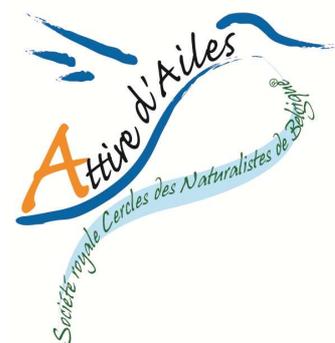
SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

Section *ATTIRE D'AILES* (CRÉÉE LE 28/03/2010)

Président Francis MAUHIN
Lorcé 42
BE 4987 STOUMONT
Tél....080 78 53 15
0498 15 26 10
Mél ..francis.mauhin@gmail.com

Secrétaire Nicole DEGUELDRE
Rue des Plaiteux 38
BE 4620 FLÉRON
Tél. .. 04 286 44 60
0497 37 30 00
Mél .. ndegueldre@gmail.com

Trésorière Nicole DEGUELDRE
Rue des Plaiteux 38
BE 4620 FLÉRON
Tél....04 286 44 60
0497 37 30 00
Mél .. ndegueldre@gmail.com
Compte bancaire d'Attire d'Ailes : 732-0225901-39



Comment s'abonner ?

Pour recevoir le bulletin « *L'ÉRABLE* » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**, il vous suffit de verser la somme de :

- 6,00 €: étudiant
- 9,00 €: adulte
- 14,00 €: famille (indiquer les prénoms)
- 250,00 € : membre à vie

au compte **001-3004862-72** de la **SOCIÉTÉ ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE**
rue des Écoles 21 à BE 5670 **VIERVES SUR VIROIN**
Téléphone 060 39 98 78
Télécopie 060 39 94 36
Mél CNBCMV@skynet.be
Site Web <http://www.cercles-naturalistes.be>

Veillez à préciser la **section** à laquelle vous désirez **adhérer**.

Les dons de 40,00 euros minimums (en plus de la cotisation) peuvent bénéficier d'une exonération fiscale.